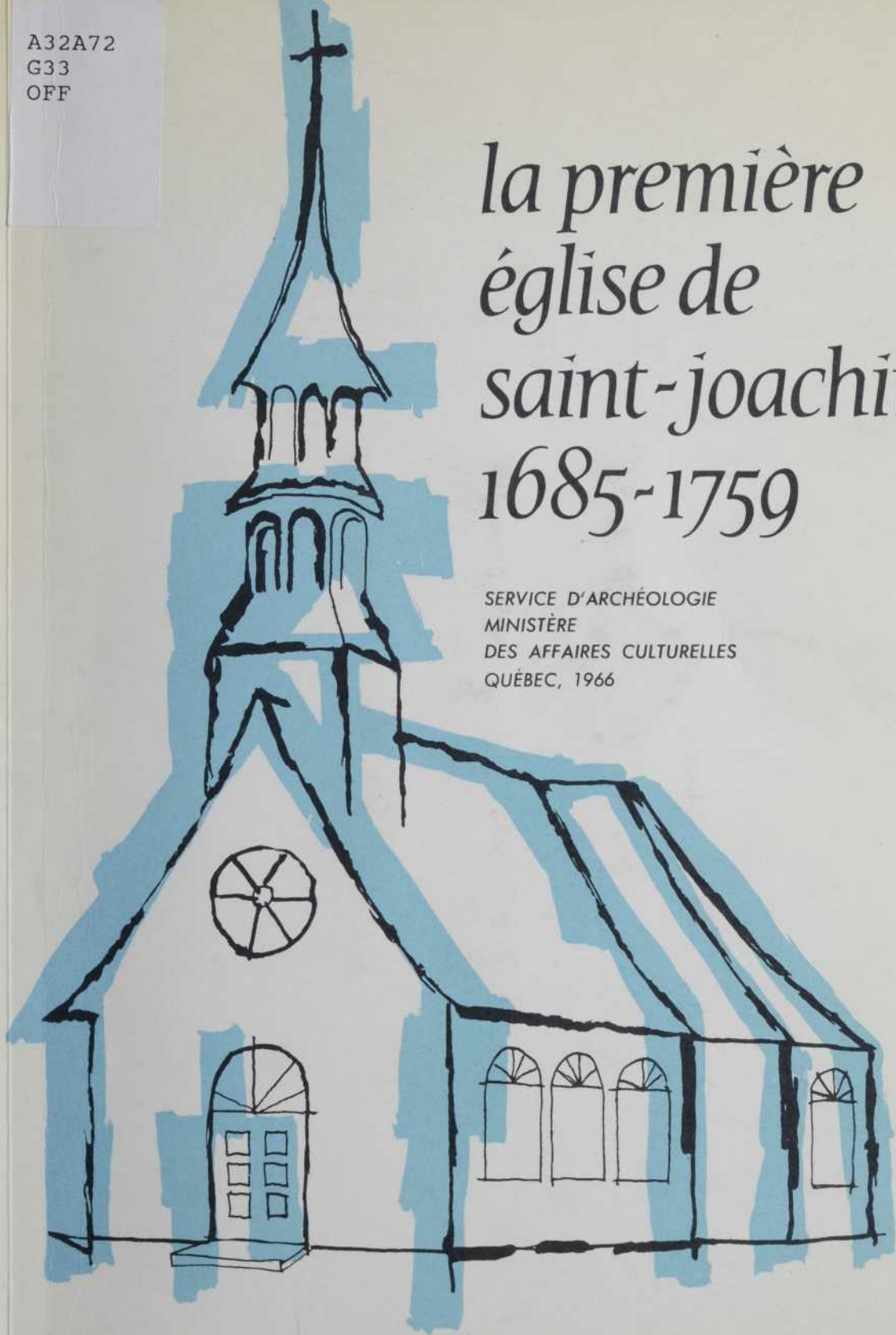


A32A72
G33
OFF

*la première
église de
saint-joachim
1685-1759*

SERVICE D'ARCHÉOLOGIE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES CULTURELLES
QUÉBEC, 1966





Bibliothèque Nationale du Québec

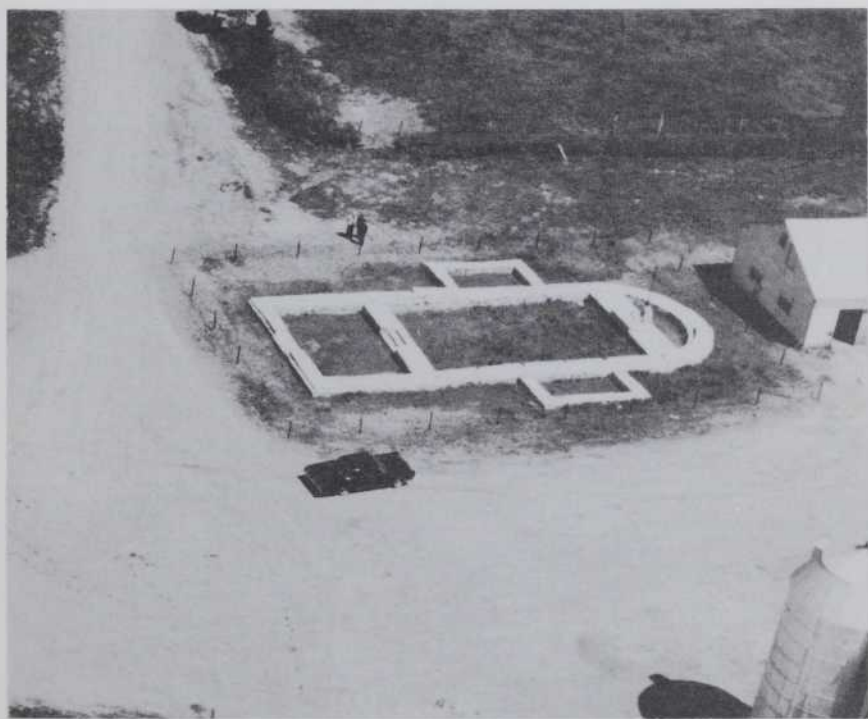


A32A72

G33

OFF

La première église de Saint-Joachim 1685 - 1759



Service d'Archéologie
Ministère des affaires culturelles

Québec

1966



PRÉFACE

Les découvertes archéologiques sont peut-être les plus importantes, bien que peu spectaculaires. En ce qu'elles expriment l'Homme, elles conditionnent son action et son avenir. Lorsque ces découvertes raniment la mémoire des générations qui nous ont précédés, lorsqu'elles dévoilent un patrimoine qui nous est si cher, elles prennent un sens nouveau pour démontrer, sans équivoque, l'empreinte du passé sur le présent.

Dans cet ouvrage de recherche, M. Michel Gaumond restitue le visage de la première église de Saint-Joachim, construite grâce à la bienveillance de Mgr François de Laval. La documentation est abondante, les conclusions, justes et précises. Le style de l'auteur redonne à la construction une impression de vie.

Les églises de Nouvelle-France sont une partie importante des richesses artistiques que nous ont laissées nos pères. L'église de Saint-Joachim, en particulier, est directement reliée à l'existence du Séminaire de Québec; elle incarne un épisode important de la vie d'une colonie. Comme dans tous les pays, à toutes les époques, c'est souvent le temple qui décèle une civilisation au regard de l'historien. Quand le temple est chrétien, son témoignage vaut encore plus, car l'église chrétienne a adopté de tout temps un mode de construction qui traduit fidèlement le caractère du peuple qui l'a vue s'élever.

Si la pauvreté des moyens et les exigences d'une vie rude ont forcé les premiers bâtisseurs à construire des édifices assez sobres, où on ne trouve que rarement des combinaisons savantes de formes et de styles, la première église de Saint-Joachim respecte

quand même trois impératifs qui sont à la fois d'ordre mystique, fonctionnel et plastique.

Le Séminaire de Québec travaille sans cesse à mettre en valeur toutes les richesses de son passé. Dans cette optique, la contribution du chercheur sérieux et compétent qu'est M. Michel Gaumont ne peut qu'être profitable à tous ceux qui veulent garder un lien constant avec leurs origines. Pour ceux-là dont nous sommes tous, le passé devient utile en ce qu'il appelle une réponse du présent.

Mgr Louis-Albert VACHON, P.A., V.G.
Supérieur général

Québec, le 2 mars 1966.

La première église de Saint-Joachim

1685-1759

Introduction.

En avril 1962, à l'occasion du tricentenaire de sa fondation, le Séminaire de Québec a créé un comité chargé de mettre en valeur certaines richesses esthétiques et artistiques de son patrimoine historique.

Les membres du comité proposèrent, entre autres initiatives, d'exhumer les vestiges de la première église de Saint-Joachim et de l'École des arts et métiers : deux constructions anciennes que l'on devait à la générosité de Monseigneur François de Montmorency Laval et du Séminaire.

Soucieux d'effectuer ces travaux avec le plus grand soin, le Séminaire demanda la collaboration de la Commission des monuments historiques qui chargea le Service d'archéologie de surveiller les fouilles exécutées par M. Pierre Gaumond aidé des abbés Noël Baillargeon et J.-Charles Auger.

Les travaux se sont poursuivis pendant deux étés (1965 et 1966) et nous pouvons maintenant offrir le résultat d'une recherche patiente et éclairée.

L'église de Saint-Joachim doit sa construction à une libéralité du premier évêque de Québec, comme en fait foi le fac-similé reproduit en page 8 et qui date du 6 octobre 1684.

“Ayant de plus reconnu la nécessité de faire bastir unne chapelle dans le domaine nommé le cap Tourmante qui faict le principal revenu de la seigneurie de Beaupré de laquelle nous avons fait donation au dict séminaire des missions estrangères

ayant deslu Reconnu la necessite de faire Bâties une chappelle dans le domaine comme le cas
 fourpante qui fait le principal revenu de la seigneurie de Peapre de laquelle nous auons fait donati
 au dict seminaire des missions estrangeres de quebec par le dict acte mentionné en dessus et le besoin
 qui y aussi de nous tenir au dict lieu un prestre qui puisse prendre le soin d'insuivre les pauvre l'an
 que nous y faisons esleuer dans la piece et former au travail et toutes les autres personnes qui
 sont necessaires pour faire valloir les dict domaines et leur donner le moyen d'assister son
 iours a la sainte messe afin de les maintenir dans la crainte de dieu pour auons donne au dict
 seminaire des missions estrangeres de quebec la somme de quatre mil livres que nous luy auons
 paye presensment par de France pour estre employees a la Bastille de construction d'une
 chappelle de maconne qui sera dedee en honneur de saint iochim ou au choix au dict semina
 a la sainte famille en general a laquelle est deuue la chappelle des missions au dict semina
 de quebec a condition que le dict seminaire sera travailler incessamment a la construction
 de la dite chappelle et pour cet effect luy donnons par ce present escrit tous les pouvoirs
 et permission dont il peut auoir besoin et de ce leu en dans la dite chappelle a perpseuiter tous les
 iours la sainte messe tant par le dict prestre fonde et establi par nous au dict lieu que par tous les
 autres prestres du dict seminaire.

Francois euesque de quebec

de Québec par le dict acte mentionné cy dessus et le besoin quil y aussi d'entretenir au dict lieu un prestre qui puisse prendre le soin d'instruire les pauvres anfans que nous y faisons eslever dans la piété et former au travail et toutes les autres personnes qui y sont nécessaires pour faire valloir les dits domaines et leur donner le moyen d'assister tous les jours à la sainte messe afin de les maintenir tous dans la crainte de dieu, nous avons donné au dict séminaire des missions estrangères de Québec, la somme de quatre mil livres que nous luy avons payié présentement prix de France ; pour estre employée à la bastisse et construction d'unne chapelle de maçonne qui sera dédiée en l'honneur de saint-Joachim ou au choix du dict séminaire, à la sainte famille en général à laquelle est dévouée le dict séminaire des missions estrangères de Québec, à condition que le dict séminaire fera travailler incessamment à la construction de la ditte chapelle . . .”

Le document donne de façon précise les raisons qui ont motivé la construction de l'église en remplacement de l'ancienne chapelle privée de la Petite Ferme. On a dû entreprendre les travaux sans délai, selon le désir exprimé par Monseigneur de Laval car, selon une note manuscrite, *l'église de Saint-Joachim au cap Tourmante, bastie de pierre, fut commencée l'année dernière 1685 et a esté bénitte le premier dimanche de juillet dudit 1686.*

La construction de l'église de Saint-Joachim.

Les archives du Séminaire de Québec conservent plusieurs documents manuscrits relatifs à la construction des premières églises au pays ; un certain nombre d'entre eux ont trait à la construction de l'église de Saint-Joachim. Nous avons dépouillé de volumineux livres de comptes du séminaire et l'on constate que toutes les dépenses sont inscrites au jour le jour.

Le livre de comptes révèle que, le 6 mai 1685, on acheta des clous pour la couverture et le, 18 juillet, du *cotton* pour la lampe et une ferrure pour le tronc placé à la porte de l'église.

Il est établi que c'est au printemps de 1685 qu'on a mis en place la toiture. On a donc sûrement commencé les travaux tôt l'année précédente. Une carte, dressée, semble-t-il, au milieu du dix-huitième siècle, montre les églises érigées le long du Saint-Laurent. On remarque que le portail de l'église de Saint-Joachim donne vers le sud-ouest, mais comme l'exactitude de la carte peut être mise en doute, on doit supposer que le dessinateur a tout simplement voulu styliser ses croquis, d'autant plus qu'il a donné des transepts à des églises qui n'en avaient pas.

Lors de la Conquête, l'église de Saint-Joachim, comme tant d'autres, fut incendiée par Montgomery. Le journal du colonel Malcolm Fraser, du vendredi 17 août 1759, relate ce qui suit :

"Crossed from the Isle of Orleans to St. Joachim . . . on our march up to the church of St. Joachim we were fired on by some party's of the enemy . . . and we kept possession of the Priest's house, which we set about fortifying in the best manner we could.

Saturday 18	August	Remain at St Joachim.
Sunday 19	—	do
Monday 20	—	do
Tuesday 21	—	do
Wednesday 22nd	—	do
Thursday 23rd	—	do

We set burning the houses with great success, setting all in flames till we come to the church of St-Anne's."

Le journal du siège de Québec par l'abbé Jean-Félix Récher, curé de Québec, le 3 août 1759, raconte le vandalisme, le pillage et la destruction des biens des paysans.

« Lundi matin, les anglais brûlent leurs retranchements du Sault, après l'avoir évacué et en avoir retiré tous leurs effets les jours précédents. Ils ont brûlé toutes les maisons depuis le Sault jusqu'au Cap Tourmente. Ils n'ont épargné que les églises. Encore ont-ils brûlé celle de St-Joachim. Ils ont brûlé les installations de pêches des habitants et ils ont tenté de brûler les champs de grains et surtout ceux de blés : mais ils n'ont pas tout à fait réussi, puisque la moisson était encore trop verte. »

Mgr de Pontbriand écrivait, le 5 novembre 1759, « toute la côte de Beaupré et l'île d'Orléans ont été détruites avant la fin du siège : les fenêtres, les portes, les autels, les statues, les tabernacles des églises ont été brisés ».

Après la capitulation, on dut se résoudre à célébrer le service divin dans le presbytère qui avait été restauré et qui se trouvait dans l'aile nord-est de l'ancienne Ecole des arts et métiers, bâtiment de 150 pieds de long (mesure française) faisant face au portail de l'église incendiée.

Les fouilles.

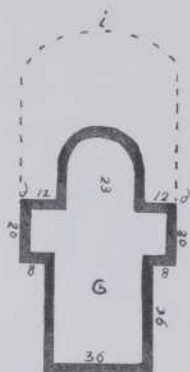
Les fouilles faites en vue de retrouver l'emplacement exact de l'église ont été grandement facilitées par l'étude d'une carte dressée les 17, 18 et 19 août 1859 par les abbés Laverdière et Beaudet et conservée au séminaire de Québec.

La carte est intitulée : *Plan des ruines et des antiquités de la Grande Ferme.*

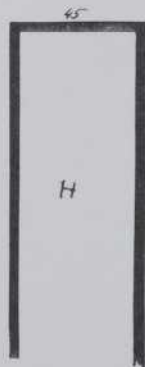
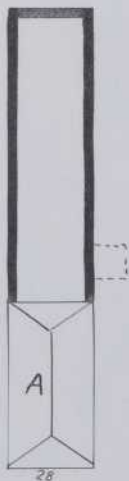
D'après le plan, l'église mesure 85 pieds de longueur avec une façade de 38 pieds (mesure anglaise); les transepts y sont bien indiqués et le chœur est en forme d'hémicycle. (Voir planche 1 et annexe 1).

Un hangar s'élevait sur le lieu même de la découverte des ruines de l'église ; une route y passait. Il a fallu démolir le hangar

Plan des ruines et des antiquités
de la Grande Ferme
fait les 17-18-19 août 1859
par MM. Laverdière, Hamel et Blanchet
(fragment)



- A - Corps de Logis de 54 pi français par 28
 - B - Laiterie actuelle (1859).
 - C - Grange en bois bâtie il y a quelques années.
 - D - Etables actuelles (1859) en bois.
 - E - Anciennes étables dont il ne reste que les fondations
 - F - Etables à cochons, en bois.
 - G - Chapelle en pierre qui a servi d'église paroissiale jusqu'à la conquête en 1759, époque où elle fut brûlée.
 - H - Ancienne grange en pierre bâtie en 1692
- i.d. cimetière



pl I

et détourner le chemin. Une fois que les sondages eurent permis de localiser exactement les arêtes des murs de fondations, on a pu commencer les fouilles proprement dites. Les chercheurs ont établi qu'un intervalle de 55 pieds séparait le portail de l'église du pignon est de l'Ecole des arts et métiers. L'espace libre entre les deux points laissait assez de jeu aux chercheurs pour pratiquer les sondages, déplacer l'ancien chemin et déblayer suffisamment les lieux pour amorcer les fouilles.

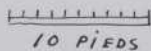
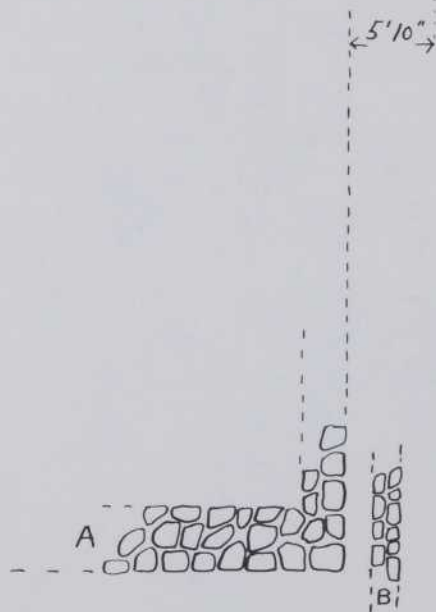
Le mur du pignon de l'Ecole des arts et métiers se trouvait à 47 pieds et 6 pouces du mur de fondations de la maison actuelle construite en 1866, et encore bien conservée, mais il n'était pas en droite ligne avec le prolongement des mêmes fondations (Planche 2). Tout près du mur que l'on a dégagé, on a trouvé une maçonnerie de 18 pouces d'épaisseur.

Cette découverte insolite intrigua les chercheurs, puisque le massif de pierres se trouvait à peine à un pied du mur latéral de l'Ecole (Planche 2).

Une photographie aérienne prise en plongée quelques années auparavant fait voir qu'à cet endroit s'élevait une forge dotée d'une cheminée de pierre dont l'emplacement correspond bien à celui du massif retrouvé. On n'a pas jugé à propos de le dégager entièrement puisque la construction n'était pas assez ancienne.

L'épaisseur du mur du pignon de l'Ecole n'a pu être déterminée dès le début des fouilles, mais on a supposé qu'elle était sûrement de quatre pieds : la dimension est normale, étant donné que les murs de pignon des maisons du dix-septième siècle excédaient toujours en largeur les murs latéraux, lesquels n'avaient jamais moins de quatre pieds.

Avant d'entreprendre le dégagement des fondations de l'église, un premier sondage a révélé que la couche archéologique était recouverte de trois ou quatre pieds de pierres, de moellons et de mortier d'aucune valeur. Cependant, à trois pieds de profondeur,



A - MUR "EST" DE L'ECOLE DES ARTS ET MÉTIERS

B - MUR DE LA FORGE XIX^e SIÈCLE

pl II

on a découvert dans les débris, du bois calciné, des clous en quantité, du verre tordu et des ferrures de tout genre.

La couche supérieure des débris qui ne présentait aucun intérêt archéologique, fut enlevée par procédé mécanique, et les travaux ont ensuite été menés rondement ; d'autre part, les fragments de bois calciné et tout ce qui s'y trouvait mêlé furent décapés patiemment à la truelle de maçon. La méthode s'est révélée fructueuse, car elle a permis en outre d'extraire des décombres une centaine d'épingles d'acier et d'argent. Rien n'a donc échappé à l'oeil vigilant des archéologues.

Le chœur.

Les fondations sur lesquelles reposait le chœur de l'église furent dégagées en premier lieu. Un sondage pratiqué quelques années auparavant avait valu de mettre au jour une lisière de maçonnerie supportée par une poutre de bois, à moitié désintégrée et pourrie.

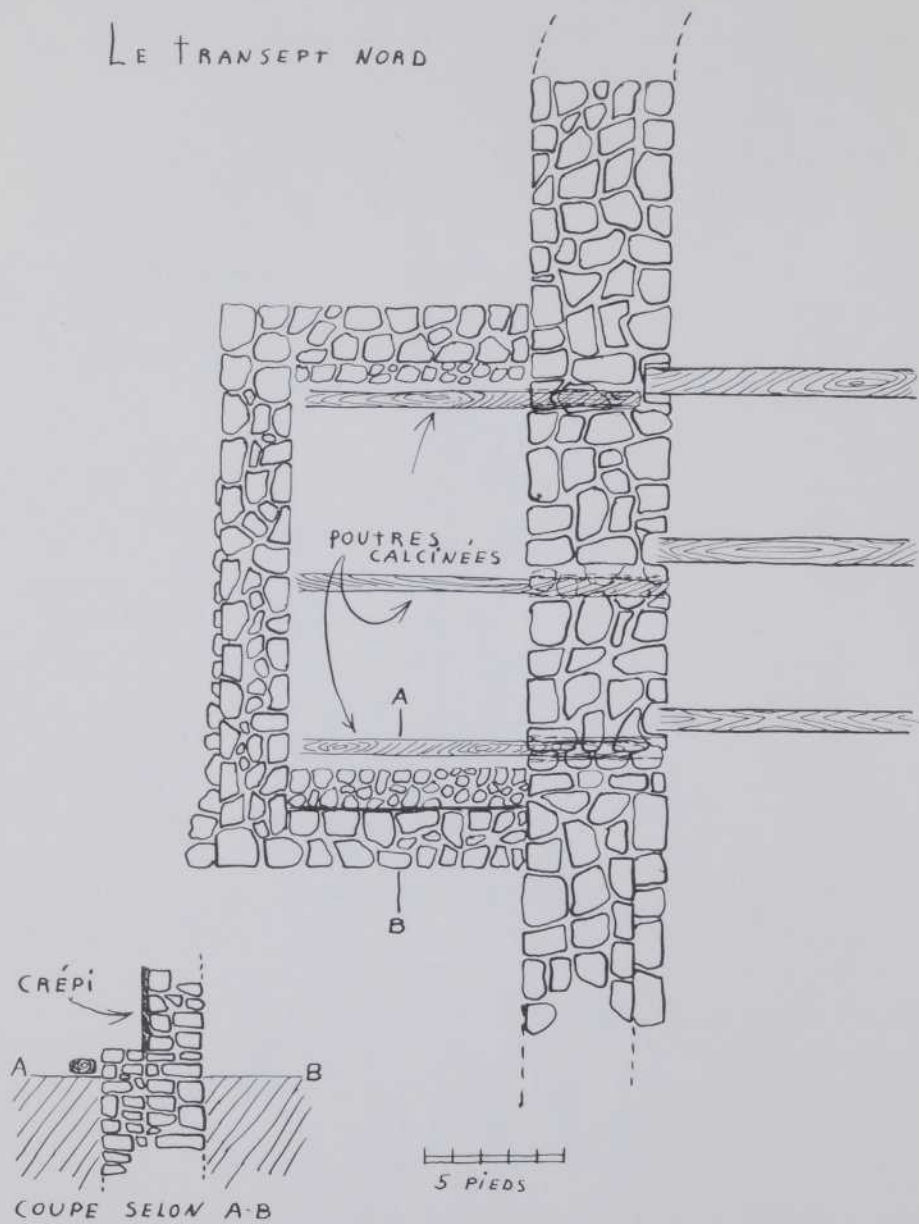
En la dégageant entièrement, on a pu établir non seulement les dimensions de ce massif formé d'une seule rangée de pierres de grosseur uniforme et reposant sur des poutres de bois pourri, mais encore sa fonction. Les extrémités de cet appareil mesuraient 7 pieds de largeur sur 26 pieds de longueur et s'appuyaient sur les murs de fondations sur une distance de 15 à 16 pouces.

On remarque au centre de cette plate-forme un rectangle de maçonnerie en relief de 7 pieds sur 8 ; trois pierres taillées avec soin font office de dentelure vers l'arrière du chœur.

La plate-forme nous indique l'emplacement de l'autel. On suppose qu'il était consacré puisqu'il reposait sur une base de pierre.

Les murs du chœur ont quatre pieds d'épaisseur et portent sur des fondations de cinq pieds ; on note la même épaisseur au

LE TRANSEPT NORD



pl. III

Garnaud 1905

mur de la nef. En examinant les murs et les fondations du chœur, on remarque que les pierres ont été triées à cause de leur uniformité et disposées de manière à créer une surface horizontale laissant ainsi supposer que le mur a été construit d'une seule venue et de même hauteur partout et que les murs de l'église ont été élevés sur cette maçonnerie.

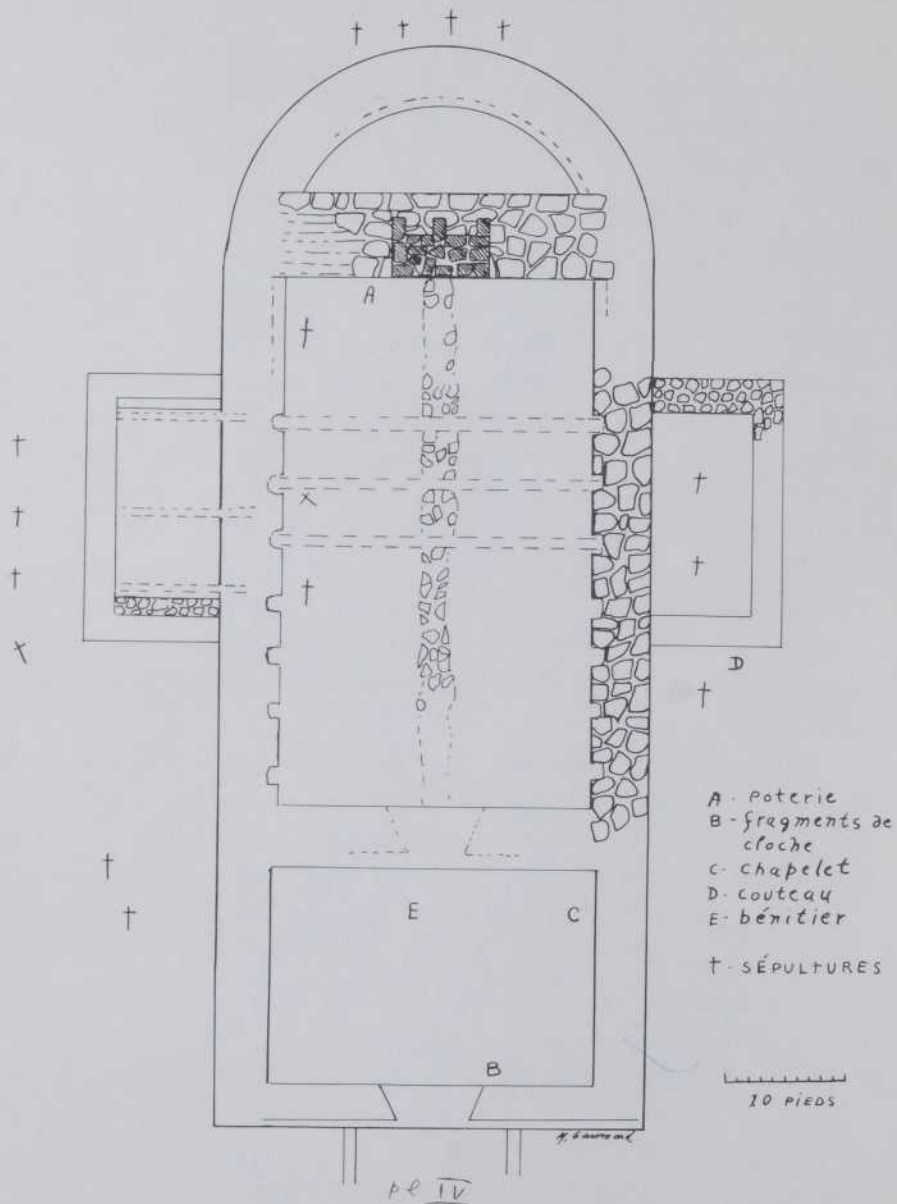
Les transepts.

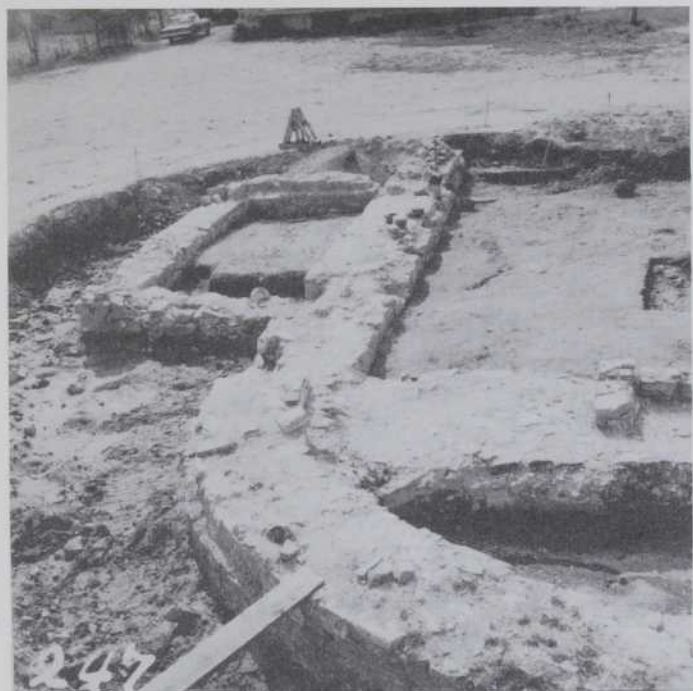
Après avoir complètement dégagé les deux transepts, les chercheurs ont dû retoucher les dessins de Laverdière, car ils ont constaté que les murs latéraux présentaient une solution de continuité et que les pierres de raccord des transepts laissaient voir une disproportion très nette avec celles des murs porteurs latéraux. La maçonnerie montre d'abord un travail exécuté sans trop de soin ; les pierres ne sont pas uniformes et le mortier est utilisé en plus grande abondance. On remarque aussi qu'on a creusé moins profondément pour asseoir les fondations des transepts et que l'épaisseur de la maçonnerie est inférieure à celle des murs latéraux. Il faut dire que la charpente des transepts était moins massive que celle de la nef.

Le transept nord mesure 21 pieds 8 pouces de longueur sur 10 pieds 11 pouces de largeur à l'extérieur. Aux endroits où le mur n'a pas été complètement rasé à la hauteur de mur de fondations, on a pu découvrir une sorte de banquette ou retraite de 20 pouces de largeur reposant sur une assise de 25 pouces d'épaisseur.

Au point A - B de la coupe (Planche 3), à l'intérieur du mur, on peut voir encore un revêtement de mortier bien lisse d'environ un pouce. Cette portion de mur n'avait pas été complètement démolie, ce qui explique son bon état de conservation.

Dans la maçonnerie du mur de fondations attendant au transept nord on peut voir trois entailles de 7 pouces de largeur





sur 4 à 5 pouces de profondeur, destinés à recevoir les poutres transversales.

Le transept sud montre des fondations de très mauvaise qualité et grossièrement reliées au mur de la nef.

La nef.

Les murs de la nef ont été abattus jusqu'au mur de fondations, sauf la section marquée d'un X, planche 4. C'est sur ce seul point de repère que les chercheurs s'appuient pour évaluer à quatre pieds l'épaisseur des murs de la nef. La qualité et la forme des pierres révèlent un travail soigné qu'on est à même de constater, puisqu'après 280 ans, malgré la rigueur des hivers, aucune crevasse n'est venue lézarder ce qui restait des anciens murs.

Le long des murs, à l'intérieur, de part et d'autre de l'édifice, les maçons avaient aménagé des encoches à tous les cinq pieds sur l'arête supérieure pour y ancrer les extrémités des solives de bois (photos 1 et 2).

Dans le sens longitudinal de la nef et en son centre, les constructeurs ont imaginé de faire reposer les poutres transversales sur un mur de pierres en vrac et liées par du mortier à la hauteur du point de contact.

En dégageant l'arrière de la nef, nous avons découvert des restes de fondations d'un mur transversal et cela a piqué notre curiosité.

Après l'avoir complètement amené au jour et examiné attentivement le mode de jonction aux murs latéraux, de même que la partie centrale dotée d'une ébrasure en forme de V très ouvert, nous avons conclu que ce mur faisait partie de la construction originale de 1685.

Comme on peut le remarquer à la planche 4, la même ébrasure en V se répète dans la maçonnerie de ce second mur du

portail, au bout duquel on voit les ruines du perron qui, semble-t-il, devait être en bois.

La longueur totale de l'édifice dans sa forme primitive serait donc de 66 pieds et 3 pouces ou soixante pieds français.

A partir de ces fondations transversales, le mur porteur de la nef se réduit de huit pouces d'épaisseur. Les pierres sont de piètre qualité et tout paraît avoir été fait à la hâte et sans précaution.

Nous n'avons retrouvé aucune pierre bouchardée qui aurait pu provenir du jambage des portes ou des fenêtres ; elles ont sans doute été récupérées lors de la démolition des murs et ont dû servir à la construction de la sacristie de l'église actuelle de Saint-Joachim.

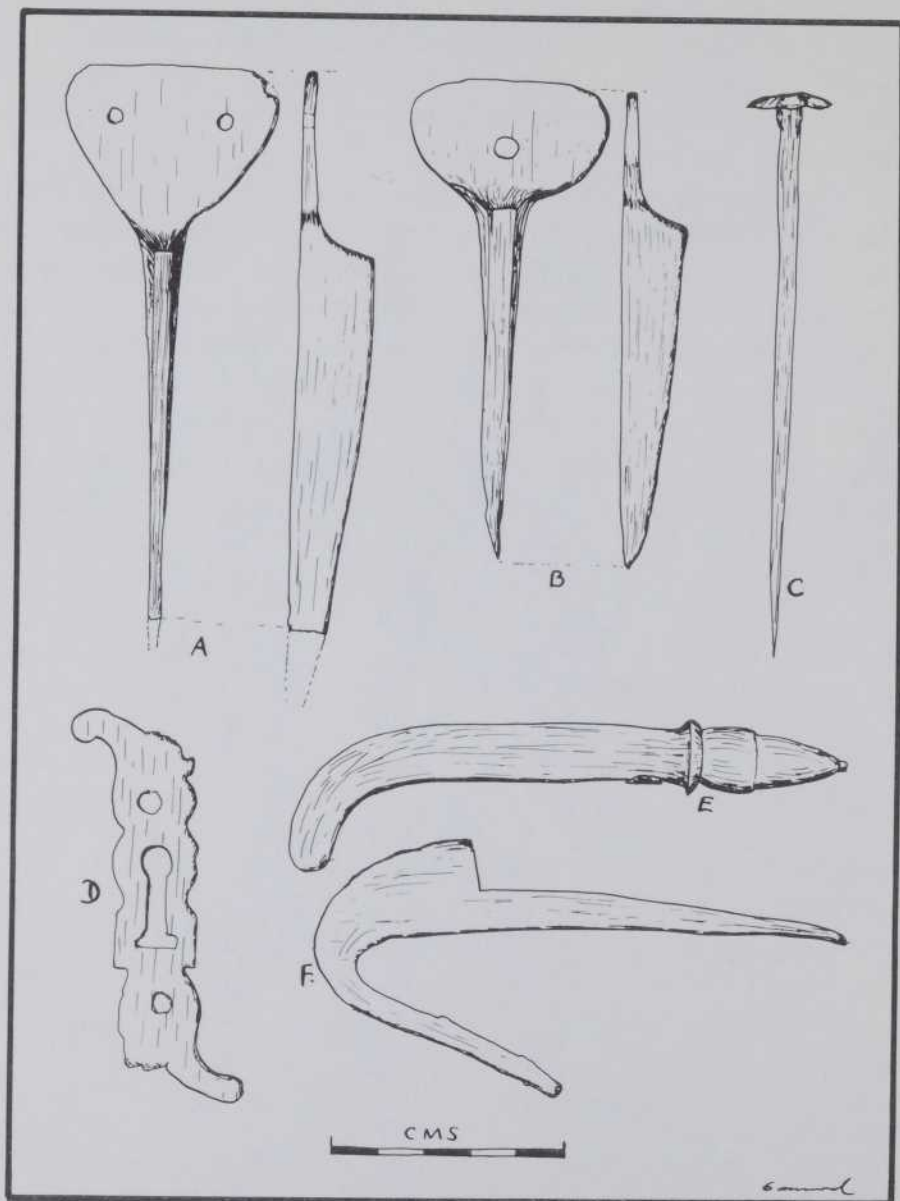
La charpente.

Rien n'est resté de l'incendie de 1759, sauf des fragments de poutres et de planches de bois du parquet de l'église. Presque toutes les pièces de bois que l'on a pu mesurer au cours des fouilles étaient de même dimension : c'est-à-dire 6 pouces pour les poutres en section et 12 pouces de largeur sur 2 pouces d'épaisseur pour les planches. Le pin a été presque exclusivement le seul bois d'œuvre. Dans l'espace compris entre le mur de fondations du chœur et l'autel, à deux pieds sous la couche de bois brûlé, nous avons retrouvé des pièces de bois restées intactes malgré l'humidité du sol et qui ont dû appartenir aux échafaudages de 1685.

Dans le creux des encoches des murs latéraux, nous avons noté des restes calcinés des poutres qui traversaient la nef, ce qui indique que les planches du parquet étaient clouées dans le sens de la longueur de l'édifice.

Ferrures, vitres, épingles.

On ne peut parler de la charpente sans décrire les nombreuses pièces de ferronnerie trouvées au cours des fouilles.



pl V

Il n'est pas dans notre intention de recenser ici tous les types de ferrures trouvées à Saint-Joachim et qui n'ont pas changé de forme depuis le Moyen Age ; certaines d'entre elles méritent cependant une brève description.

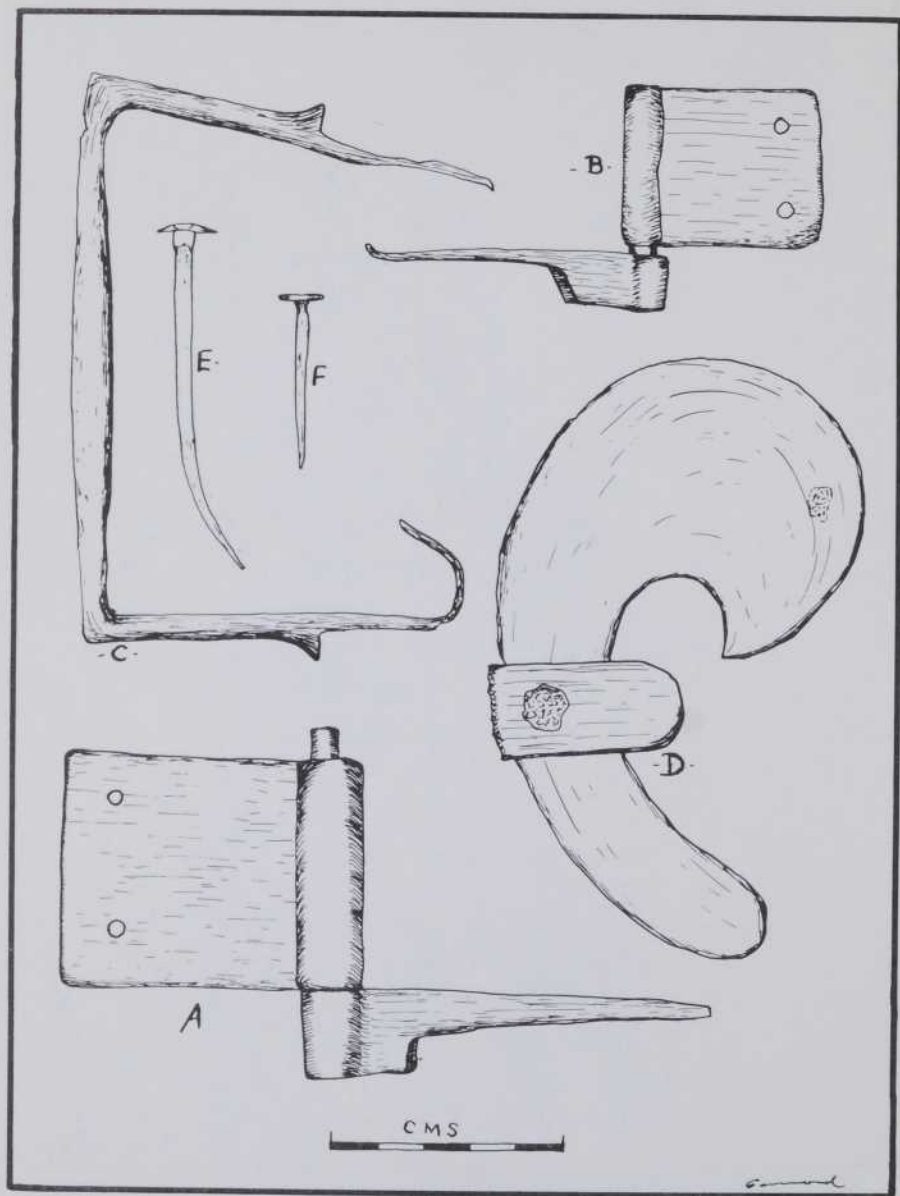
Toutes ces ferrures sont, bien entendu, forgées à la main. Nous les avons classées en trois catégories : ferrures de portes ou de fenêtres, ferrures de meubles et, en troisième lieu, ferrures de menuiserie et de charpenterie. Cette dernière classe, avec ses douze mille articles, est de beaucoup la plus importante.

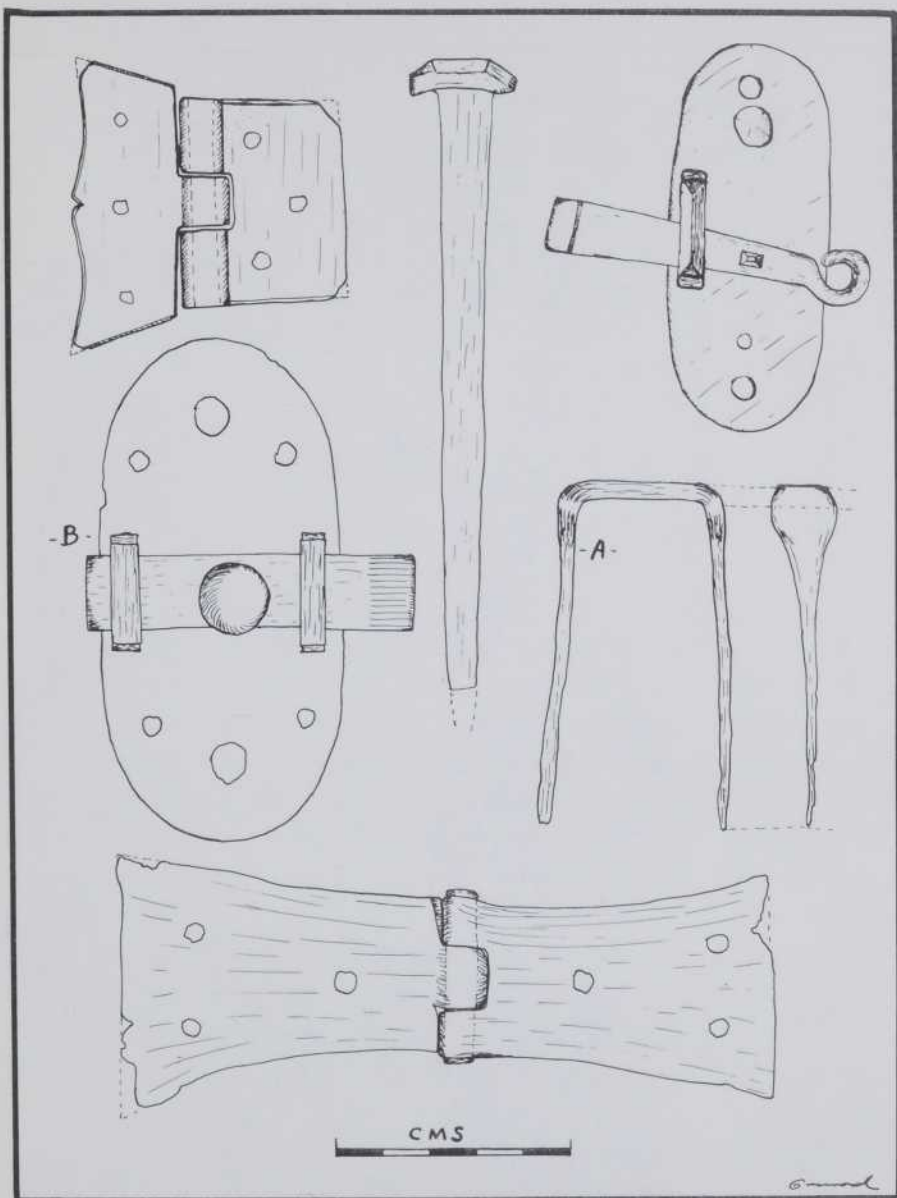
Nous avons illustré un type de fiche à croisée qu'on utilisait pour les bâtis (planche 5 fig. A et B). On remarque, sur toutes les ferrures illustrées dans la planche, que les perforations destinées à les fixer sont faites à l'emporte-pièce, ce qui donne aux pièces un relief plus ou moins uniforme.

Les gonds à paumelle sont de plusieurs tailles : les plus gros servant aux portes, les plus petits aux fenêtres, dans une proportion qu'on ne saurait déterminer. L'élément femelle des gonds est tout simplement fait d'une lame de fer aplatie dont le bout est enroulé de manière à former un tube dans lequel la tige soudée à chaud de l'élément mâle s'insère (planche 6, fig. A et B).

Certaines pièces n'ont pas été retrouvées lors des fouilles : les grands loquets et les gonds de la porte principale, par exemple. Toutefois nous avons retrouvé des mentonnets (Planche 5, fig. E) des clenchettes (Planche 5, fig. F), des crampons (Planche 6, fig. A) des targettes (Planche 6, fig. B) des gaches et l'écusson d'une serrure de meuble (Planche 5, fig. D). On suppose que les habitants ont retiré des décombres (après l'incendie de 1759) les ferrures les plus utiles (Planche 7), comme ils ont récupéré les pierres bouchardées.

Si l'on compare ces ferrures à celles que l'on peut encore voir à Québec, à l'Hôpital Général, au Séminaire ou encore au couvent des Ursulines, on ne peut s'empêcher d'admirer la simplicité de





pl VII

leur forme. Cette remarque s'applique en particulier à la poignée de porte qu'illustre la figure C de la planche 6.

Une pièce, apparemment détachée de la croix du clocher a été découverte près du portail ; les proportions que nous pouvons lui donner ramènent à toutes les vieilles croix en fer forgé qui se dressent encore aujourd'hui dans nos cimetières ou qui surmontent les clochers qu'elles paraient et qu'elles parent encore si bien par l'équilibre de leurs proportions (planche 6, fig. D).

Nous avons retrouvé un peu partout sur le lieu des fouilles une quantité considérable de clous. Nous en avons compté 12,711 que nous avons répartis en trois catégories, comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Nombre de clous</i>	<i>Longueur moyenne</i>	<i>Planche</i>
Première	9,413	36,8 mm	6 fig. F
Deuxième	2,606	72,2 mm	6 fig. E
Troisième	692	114,7 mm	5 fig. C

En cherchant à établir la longueur moyenne des clous de la deuxième catégorie, nous en avons trouvé un certain nombre dont la longueur variait de 63 à 65 mm. En outre, au lieu d'avoir la tête ronde et aplatie comme les autres, ces clous, d'une facture plus soignée, avaient la tête carrée et légèrement pyramidale.

En dépouillant les livres de comptes du séminaire de Québec des années 1684 et 1685, on retrouve plusieurs mentions d'achat de matériaux de construction pour l'église de Sainte-Anne du Petit Cap :

“6 mai 1685 — 400 clous à couvrir 8 livres.
 1er juillet — 1,000 clous à bardeau 3 livres.
 Un cent de clous à couvrir 2 livres.”

Dans les mêmes livres de comptes pour l'année 1726, on mentionne :

“2,800 clous à plancher à 2 livres le cent
 1,500 clous à couvrir à 4 livres le cent
 40,000 clous à bardeau à 5 livres le cent”

Cette dernière entrée est sans doute erronée : il faudrait lire 4,000 au lieu de 40,000.

Le long des murs, à intervalles réguliers, associé aux clous et la plupart du temps à deux ou trois fiches à croisées ou encore à un nombre égal de gonds, nous avons recueilli une centaine de livres de verre tordu par la chaleur et présentant une oxydation avancée. Dans certains cas, 25 pour 100 de la masse vitreuse était dégradée.

Le verre trouvé est de deux épaisseurs assez régulières : l'une de 1,5 mm et de coloration vert olive, l'autre de 2,8 mm à reflet vert foncé. Le premier est de type rubané et le second entièrement uni.

En concentrant des recherches en des points précis du chantier, on en est arrivé à la conclusion que les transepts de l'église devaient avoir chacun une fenêtre et la nef, trois de chaque côté.

On n'a cependant pas pu déterminer avec autant de précisions le nombre de fenêtres du chœur.

Un bénitier en pierre calcaire de Beauport fut découvert près du mur transversal (voir planche 4). On a pu le reconstituer presque entièrement, quoiqu'on l'ait trouvé en centaines de fragments. Le bénitier a 18 cm de diamètre et 3 cm d'épaisseur. Le fond est creusé au ciseau jusqu'à trois centimètres du rebord, là où la pierre révèle un polissage très net. Il devait être enchâssé dans un piédestal en bois, comme on en voit encore dans les églises de l'île d'Orléans.

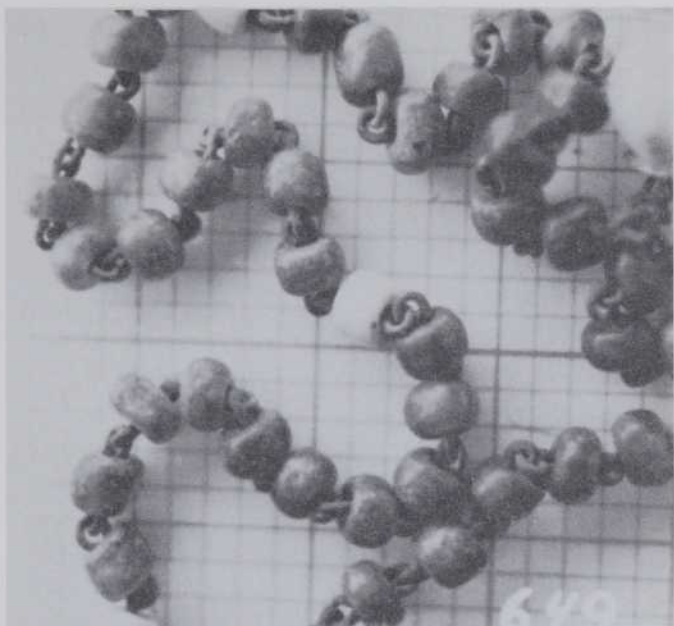
Un autre beau spécimen d'artisanat canadien a été reconstitué en laboratoire. Il s'agit d'un vase de facture très simple et de forme excentrique au diamètre supérieur. En effet, le grand axe mesure 27,5 cm alors que le petit axe n'a que 24,5 cm. C'est une forme que nos potiers québécois dans leur langue technique appelaient « Gondole ». On suppose que le transport des vases



du tour à potier à l'atelier de séchage déformait l'argile encore à l'état pâteux.

La glaçure en plomb donne une belle coloration ambrée aux parois, tandis que le fond devient vert. Cette glaçure s'arrête au col et ne s'étend pas à l'extérieur. Un bec assez ouvert, quoique bien façonné, ne parvient pas à lui donner l'élégance qu'atteindront les terrines des décennies suivantes. L'épaisseur du vase est d'ailleurs notable au centre : 11,2 cm (photo 3).

Le seul objet du culte extrait des ruines est un chapelet d'une longueur de 22 cm et sans croix. Les grains annelés sont en verre d'un bel azur et montés sur une chaînette de cuivre assez bien conservée (photo 4).



Ce chapelet fut retrouvé dans une couche de terre sous la couche de bois brûlé parmi les débris du parquet. On ne peut s'empêcher de supposer qu'il a dû glisser dans un interstice du plancher avant l'incendie de l'église en 1759. On aurait tenté de le récupérer en tirant sur la croix, mais sans succès, la croix s'étant détachée.

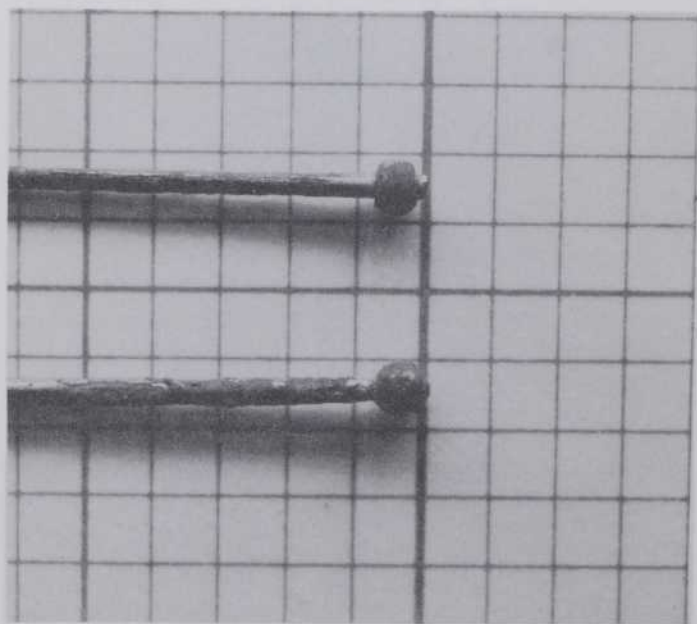
Dans le rectangle de maçonnerie du portail de l'église, nous avons trouvé des fragments de bronze fondu, cinq livres environ, ce qui est nettement insuffisant pour supposer que l'on aurait pu tenir là les restes d'une cloche, même de très petite taille.

S'agissait-il d'une statue, d'un crucifix ou d'un autre objet religieux ? La dispersion des fragments interdit toute hypothèse.

Une centaine d'épingles en fer et en cuivre ont été trouvées dans les débris. Nous en avons examiné deux types dont la tête était façonnée différemment.

Dans le premier cas, on a tout simplement enroulé deux rangs d'un mince fil de cuivre autour de la tête équerrie d'une tige métallique tout en laissant dépasser un peu le gros bout, pour ensuite aplatir ce genre de bague autour de la tige. Dans le second cas, la spirale autour de la tige est retouchée, polie, arrondie et dotée d'une légère rainure ornementale à la tête qui, est parfaitement sphérique. Le deuxième type est d'origine plus récente que le premier. En consultant les manuscrits des notaires du dix-huitième siècle, on retrouve quantité d'épingles de ces deux types attachant deux ou trois feuilles de papier. La date du document donne une idée approximative de l'époque de fabrication de semblables épingles.

La longueur moyenne des épingles est de 28 et 32 mm. Nous en avons aussi trouvées de plus courtes, mesurant 20 mm. Le diamètre d'environ 0,8 mm varie très peu. Près de la moitié de ces épingles d'acier sont recouvertes d'une mince couche d'argent (photo 5).



Les sépultures.

Le plan dressé par l'abbé Laverdière, en 1859, montre que le cimetière se trouvait sur le terrain attenant aux murs du chœur et des transepts, mais la mise au jour de nombreuses sépultures tout autour des ruines de l'église démontre que le cimetière encerclait complètement l'édifice. On y a retrouvé les ossements de très jeunes enfants. Quatre sépultures, en particulier, ont retenu l'attention des chercheurs.

En premier lieu celle d'un homme de 45 à 50 ans, sous le chœur, du côté gauche ou côté de l'évangile. La seule personne qui ait été enterrée à cet endroit, selon les registres de la paroisse, est Robert d'Arbois dont voici l'acte d'inhumation : « Le deux janvier mil six cent quatre vingt huit, a esté enterré en l'église de Saint Joachim au dessous du chœur du costé de l'évangile Jean d'Arbois par louis Soumande, décédé le jour précédent. »

Les deux sépultures du transept sud (planche 4) sont très révélatrices, car les membres inférieurs manquent à l'un des squelettes et, à l'autre, le tronc, les membres supérieurs et la tête. En examinant la coupe statigraphique de l'endroit, on observe que la tranchée qui a été faite pour asseoir la maçonnerie à cet endroit du transept a sectionné les tombes à leurs extrémités. Nous avons là une autre preuve que les transepts n'ont pas été construits en même temps que le corps principal de l'église.

Sans vouloir nous attarder à des détails aussi inutiles que macabres, il nous a fallu examiner avec attention une sépulture qui paraissait singulière. Entre la première et la deuxième poutre, à partir du chœur, nous avons trouvé un squelette placé en diagonale. On en a conclu que le voisinage de la poutre avait nui au fossoyeur et qu'après avoir enlevé quelques planches du parquet, l'espace entre les deux poutres étant insuffisant pour y déposer normalement le défunt, il aurait purement et simplement placé le corps dans cette posture étonnante.

En conclusion, disons que les corps inhumés hors de l'église l'ont été dans des cercueils, tandis que ceux qui l'ont été sous la nef en étaient privés. On avait toutefois recouvert les corps de chaux par mesure d'hygiène. Un des cercueils avait même été complètement rempli de chaux, en sorte que l'empreinte du linceuil a pu être relevé.

Aucune des sépultures ne renfermait d'objets religieux, et seuls des fragments d'agrafes en cuivre ou encore de simples épingles ont été recueillis. On n'a pu déceler le moindre indice de vêtements.

Conclusion.

Les travaux de maçonnerie semblent avoir été exécutés en deux temps : nef et chœur d'abord, transepts et rallonge du portail à une ou des dates ultérieures.

Plusieurs observations nous ont amenés à formuler cette hypothèse. Nous avons remarqué, par exemple, que l'on avait pratiqué des ouvertures ou cavités dans les fondations des murs latéraux du côté nord de l'église, que la maçonnerie des transepts est de très mauvaise qualité comparée à celle du corps principal, et que les sépultures ont été bouleversés en vue d'asseoir les murs des transepts. On a remarqué, en outre, que des ébrasures en forme de V au pied des murs transversaux, ont été répétés comme si la porte du deuxième portail avait la même forme que l'originale.

Ces modifications ont dû se faire en 1725 et en 1726, si l'on s'appuie sur les inscriptions au livre de comptes du séminaire de Québec durant ces deux années. Voir l'annexe II pour le détail des écritures.

Quelle apparence pouvait avoir la première église de Saint-Joachim ? Sensiblement la même que l'église d'aujourd'hui, mais on peut imaginer que l'édifice était sûrement beaucoup moins



Ancienne église de
S. Laurent, Ile d'Orléans
Contemporaine à celle de
S. Joachim.
Démolie en 1864

pl VIII

profond. Ce qui s'en rapprocherait le plus, tant par les dimensions que par les détails architecturaux que nous ont révélés les fouilles, serait l'ancienne église de Saint-Laurent, à l'île d'Orléans (planche 8).

Actuellement, la maçonnerie du solage de l'église a été restaurée et une plaque de bronze encastrée dans un cairn construit avec les pierres tirées des débris rappelle le destin de la première église en ces lieux.

« Fondation de la première église de Saint-Joachim construite, en 1685, par Mgr François de Laval et le Séminaire de Québec et incendiée, le 23 août 1759, par un détachement de soldats anglais de l'armée de Wolfe. »

ANNEXE I

PLAN DES RUINES ET DES ANTIQUITÉS DE LA GRANDE FERME

Fait le 17-18-19 août 1859.

Par MM. Laverdière et Beaudet.

- A. Corps de logis de 54 pieds français sur 28 occupé actuellement (en 1859) par Célestin Fortin, fils de Pierre faisant partie de l'ancienne maison bâtie par Monseigneur Laval. Il est à deux étages comme l'ancien, et le grand père du fermier mort il y a un peu moins de 20 ans, dit avoir vu la galerie qui régnait tout autour du deuxième étage. Cette maison fut brûlée en 1759 comme toutes les autres, on ne répara que le bout du Sud-Ouest; elle était à peu près N-E - S-O de même que la grange H et les étables.
- B. Laiterie actuelle (1859).
- C. Grange en bois bâtie il y a quelques années.
- D. Etables actuelles en bois.
- E. Anciennes étables dont il ne reste que les fondations.
- F. Etable à cochons en bois.
- G. Chapelle, en pierre qui a servi d'église paroissiale jusqu'à la conquête en 1759, époque où elle fut brûlée. Le père Pierre Fortin a lui-même travaillé à démolir le rond-point et les chapelles latérales dont la pierre a servi à bâtir la sacristie de la paroisse. d i d f.- Le Cimetière. Il n'était entouré à ce que dit le père Fortin que d'une clôture de gros pieux de cèdre. Les corps n'ont pas encore été levés.
- H. Ancienne grange en pierre dont les ruines sont encore à la hauteur d'une quinzaine de pieds. On reconnaît encore les grandes portes au bout du Sud-Ouest et les autres ouvertures à peu près également séparées. Entre chaque porte se voient encore les ouvertures du fénil qui sont plus hautes que les autres. Nous avons l'année dernière, détaché au dessus de la porte du centre une pierre où on lit encore le chiffre 1692 et qui se conserve au Château Bellevue. A environ 90 ou 92 pieds au sud de cette grange, se voient encore les fondations de la grande muraille d'enceinte dont parle M. de la Potherie; une autre de 430 pieds environ fermait le terrain par le sud-ouest. Vers l'extrémité sud-ouest de la grange actuelle C est le jardin du fermier qui a lui-même défait la partie K I qui est peut-être d'une centaine de pieds, le reste de l'enceinte marquée en point, était probablement en bois; toujours est-il qu'il n'en reste aucune trace, excepté quelques tas de pierre dans la partie l o.
Il reste encore des noyers de l'ancien bocage; le père Fortin dit qu'ils étaient gros comme ils sont aujourd'hui dès son enfance. Son père lui a dit avoir vu le verger au sud-ouest du bocage; lui-même y a vu de gros pommiers qui n'existent plus aujourd'hui.
- L. Buanderie. Il n'en reste que les fondations.
- P. Puits, aujourd'hui rempli et qui remonte probablement au temps des premières bâtisses.

ANNEXE II

Archives du Séminaire de Québec.

Livre de Comptes — 1728.

Folio 132.	24 feuilles de fer blanc à 14 s. cy.....	16 L. 16 s.
	La Fabrique de St Joachim Débitrisse des fournitures que le Séminaire a faites pour la batisse de l'église ainsy qu'il paroît par le compte en détail fait et aresté par Mr Maufils et les Marguillers comme il suit :	
1724.	Pour Cent quarante livres de fer pour la croix du clocher 40 L. le % cy.....	16 L.
	300 carraux de vitre à 30 L. le %.....	90 L.
	24 feuilles de fer blanc à 14 s. cy.....	16 L. 16 s.
1725.	18 pots eau de vie à 3 L.....	54 L.
	Comptant à feu Mr de la Bouteillerie cy.....	10 L.
	payé en plusieurs fois au sieur Marchand cy.....	84 L.
	à Laflame en plusieurs fois cy.....	95 L.
	à Biarnoïs en plusieurs fois.....	145 L.
	aux gassiens en plusieurs fois cy.....	140 L.
1726.	30 Minots de bled aux gassiens à 2 L. M. cy.....	60 L.
	30 Minots de bled à loiseau à 2 L. M cy.....	60 L.
	7 minots de bled aux rassines à 2 L. M cy.....	14 L.
	Comptant à laflame cy.....	4 L.
	10 minots farine à loizeau 2 L. M cy.....	20 L.
maçon	au sieur Noel Rainville cy.....	556 L.
	au sieur Marchand cy.....	135 L.
	aux Gassien cy.....	41 L. 10 s.
	aux Rassines pour les croisées cy.....	145 L.

Etienne Marchand était fournisseur de bois de menuiserie, les Gatiens Jean et Renny étaient couvreurs en bardeaux et Biernais, maçon (note de l'auteur).

ILLUSTRATIONS

1. Photo aérienne.
2. Texte de Mgr de Laval.
3. Carte Laverdière.
4. Position relative du portail et de l'École des arts et métiers.
5. Transept nord.
6. Plan général des fouilles.
7. Transept sud, avant et après la restauration des murs.
8. Fiches, clous, écusson, mentonnet.
9. Pentures, poignées.
10. Verrou, loquet, penture.
11. Terrine.
12. Chapelet
13. Epingles d'argent
14. L'église de Saint-Laurent, île d'Orléans.









BNQ



000 297 983